



Audience avec les représentants de la nouvelle municipalité marseillaise

Le SNUDI FO a défendu les revendications
des enseignants marseillais en toute
indépendance

Jeudi 27 août, une délégation du SNUDI FO 13 a répondu positivement à la demande d'entrevue organisée par les nouveaux élus, chargés de l'éducation, des bâtis scolaires et du périscolaire pour la mairie de Marseille :

- Mr Pierre-Marie Ganozzi est en charge du bâti scolaire
- Mr Pierre Huguet s'occupe de l'éducation, la restauration scolaire, le soutien scolaire
- Mme Guérard gère la place de l'enfant dans la ville (crèche, conseil municipal de l'enfant, ...)
- Mme Batoux, dans le cadre de l'éducation populaire, est responsable des centres aérés, des maisons pour tous et du périscolaire.

Projets des élus

La volonté politique de cette nouvelle municipalité pour les six prochaines années est que cela se passe au mieux dans les écoles, tant sur le quotidien, que sur des rénovations plus lourdes ; c'est le plan « école d'avenir ».

Des travaux ont été réalisés depuis le 21 juillet. Tout n'est pas achevé mais cela devrait l'être aux vacances de la Toussaint. La mise en place d'un logiciel unique, permettant de répertorier les différents types de travaux, accessible par les directeurs est en projet. Cela fait partie d'un chantier numérique à atteindre en 2021 intégrant aussi des appareils numériques pour les écoles...La question de la gestion des clés et de l'ouverture des écoles pendant les congés devrait être réglée pour l'été prochain.

Pour le périscolaire, le projet en cours est l'extension des animations pendant le temps méridien pour tous les niveaux avec une dépréciation de ces personnels. Des rencontres d'éducation populaire seront organisées pour mettre en place des projets éducatifs « communs », avec un partenariat tripartite (mairie, associations, écoles). Cette « école multifonction » sera prise en compte dans les projets de constructions des futures écoles marseillaises.

Concernant le COVID-19, les écoles ont été pourvus de matériel désinfectant, les stocks seront gérés au trimestre. La question du brassage lors de la restauration sera vu conjointement avec les équipes enseignantes, école par école. Le budget caisse des écoles est en étude. En cas de cluster, la municipalité pourrait prêter des tablettes pour un enseignement à distance.

La question de la sectorisation et des inscriptions a été abordée. Les inscriptions de dernière minute sont en forte augmentation entraînant une gestion compliquée pour les services, qui essaie de répondre aux demandes le plus rapidement possible. Nous n'avons pas eu de chiffres sur les élèves encore non affectés, lors de cette rencontre.

Après la présentation des différents objectifs de chaque élu, les organisations syndicales ont pu informer des revendications des personnels.

Propositions et revendications du SNUDI FO 13

Une école publique et laïque !

La délégation FO a posé la question des subventions municipales vers les écoles privées. Nous avons dénoncé le « favoritisme » de l'ancienne municipalité et nous souhaitons aujourd'hui au minimum la stricte application de la loi et donc une parité avec les écoles privées marseillaises. **FO revendiquant pour sa part « fonds publics à l'école publique » !**

Priorité à « l'instruction »

Nous avons aussi expliqué que notre objectif premier était l'instruction et non, comme le souhaiterait Mme Batoux, un partenariat avec les associations pour permettre une plus grande occupation à tout moment de la journée des locaux scolaires.

FO sera attentif à ces projets éducatifs, qui certainement feront partie du PEDT, issu des décrets Peillon-Hamon-Blanquer, non abandonnés par cette nouvelle municipalité.

FO revendique toujours une école républicaine, en opposition à la territorialisation et l'autonomie des écoles.

Les enseignants marseillais restent des fonctionnaires d'Etat

Nous avons demandé, relatant la main mise de la mairie lors de la réouverture des écoles le 11 mai, à ce que cette situation ne se renouvelle pas. Nous sommes fonctionnaire d'Etat et nous souhaitons le rester. Le nombre d'enfants accueillis à l'école relève de l'Education Nationale et ne doit pas dépendre d'une gestion municipale en fonction des personnels territoriaux disponibles.

Une ATSEM par classe en maternelle

Nous avons précisé la revendication des collègues, à savoir une ATSEM par classe sur la totalité des horaires scolaires. Nous demandons que le recrutement actuel se fasse sur des contrats pérennes et non précaires.

Rénovation des écoles

Nous avons aussi demandé le plan de rénovation et d'entretien des travaux pour l'ensemble des écoles, l'accès au site GIBA, pour obtenir l'ensemble des DTA (Dossier Technique Amiante). Concernant les travaux, les directeurs d'école pourront interpeller les élus des mairies de secteur pour obtenir la liste des travaux de leur école pris en charge jusqu'en décembre 2020.

Concernant les ouvertures des GS dédoublées, soumises à travaux de la Mairie, M. GANOZZI a indiqué que cela avait été fait. Il n'y a donc plus aucun obstacle à la nomination des collègues avant la rentrée des élèves.

PPMS

Conformément à la réglementation, nous avons aussi demandé à ce que les PPMS soit pris en charge par le PCS (Plan communal de Sauvegarde) des mairies de secteur et ne relèvent plus de la responsabilité des directeurs.

Cités éducatives

L'équipe municipale confirme que les GS de ces groupes scolaires pourront bénéficier de « l'aide à la réussite scolaire » 2 fois par semaine, ce qui laisse supposer que la nouvelle municipalité ne s'opposera pas à ce type de labellisation d'écoles. Nous aurons l'occasion lors d'une prochaine rencontre de leur donner notre position et leur remettre le courrier adressé à l'ancien maire, demandant l'abandon de ces cités éducatives. Pour les niveaux cycle 2 et 3 en REP+, cette disposition se tiendra quatre jours par semaine.

Bilan de cette réunion

Les élus ont pris note de nos revendications mais sans pour autant nous apporter des réponses concrètes. Si nous constatons un changement de méthode, le SNUDI FO 13 restera vigilant pour défendre en toute indépendance les intérêts et les conditions de travail des enseignants marseillais.

D'autres rencontres seront programmées dans l'année scolaire. Nous vous invitons à nous transmettre régulièrement vos doléances par l'intermédiaire de **nos délégués de secteur** ou par mail.

Cette réunion n'a pas permis de poser toutes les questions envoyées par les collègues. Nous allons donc les transmettre dans les prochains jours pour obtenir les réponses.



Alors que nos droits sont bafoués, que l'école de la République est démantelée, **il faut renforcer le syndicat libre, indépendant et revendicatif.**

ENSEMBLE résister, revendiquer et reconquérir !
Rejoignez-nous en vous syndiquant
pour cette rentrée
→ **bulletin spécial de rentrée**

Dans ce bulletin d'adhésion spécial de rentrée, vous ne paierez que les 4 derniers mois de l'année 2020 (septembre à décembre 2020) car nous fonctionnons par année civile.

En janvier 2021, vous recevrez votre reçu fiscal pour déduire 66% de la somme versée de vos impôts 2021 et vous pourrez alors renouveler votre cotisation pour l'année complète 2021.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National des Directeurs, Instituteurs
et Enseignants des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

